

L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DU PROGRAMME ACTION ET ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME ACTION ET ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ?

Ce programme est une initiative internationale d'éducation aux droits humains lancée il y a dix ans par la section norvégienne d'Amnesty International. Il est mis en œuvre par l'organisation en Afrique du Sud, en Israël, en Malaisie, au Maroc, en Moldavie, en Pologne, en Russie, en Slovaquie, en Thaïlande et en Turquie. Les partenaires des projets réalisés dans le cadre de ce programme évaluent dans un premier temps les besoins locaux, puis choisissent des thèmes adaptés aux groupes cibles et à la situation des droits fondamentaux dans le pays concerné.

Il repose sur la formation de « multiplicateurs » au service de l'EDH. Ce terme désigne les personnes qui sont en mesure d'influencer un public plus large ou des groupes grâce aux rôles ou aux fonctions qu'elles occupent au sein de la société.

Ce programme permet aux partenaires d'induire un impact positif sur les droits humains et de contribuer à la réalisation de l'un des objectifs d'Amnesty International : l'émergence d'une culture des droits humains partout dans le monde.

ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Dans le cadre de ce programme, Amnesty International a collaboré avec des personnes travaillant dans des écoles, des collèges et des universités afin d'intégrer l'éducation aux droits humains dans les



© Zoulikha

Des jeunes femmes participent à une journée de mobilisation pour le Darfour à Rabat, Maroc.

programmes d'enseignement et les activités extrascolaires. La formation d'enseignants au rôle de « multiplicateurs » a permis à la salle de classe de devenir un forum d'éducation aux droits humains. Un travail a été effectué auprès de conseillers, de bibliothécaires, de membres du personnel administratif, et de personnes intervenant dans des centres de formation afin de les sensibiliser davantage à la manière dont les questions relatives aux droits humains affectent leur travail. L'organisation a fait de considérables progrès en matière de concrétisation des initiatives de ce

programme et d'intégration des droits humains dans les programmes d'enseignement, en collaborant avec les pouvoirs publics au niveau central et local. La mise en œuvre de ce programme dans le système éducatif a offert des occasions de développer les programmes d'enseignement, de créer de nouvelles ressources en matière d'éducation aux droits humains et a aidé à élaborer une approche globale permettant une meilleure sensibilisation aux droits humains et un renforcement du pouvoir d'action des gens de tous âges.





Des élèves moldaves utilisent en classe du matériel d'éducation aux droits humains, élaboré dans le cadre du Programme Action et éducation.

« Avant de connaître le programme d'Amnesty International, je ne faisais pas référence aux droits humains dans le cadre de mon enseignement. Maintenant je fais des cours, et j'organise des actions, des ateliers et des cours facultatifs consacrés à ces droits ».

Partenaire du Programme Action et éducation en matière de droits humains, Russie

COLLABORATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU CENTRAL ET LOCAL

La création de partenariats avec les organes gouvernementaux concernés, en particulier les ministères de l'Éducation, a été la clé de la réussite en ce qui concerne l'introduction de l'EDH dans le système éducatif. Ces partenariats ont permis à Amnesty International de collaborer avec des écoles et des éducateurs au niveau national. Les partenaires ont régulièrement tenu des réunions et des conférences de presse avec des représentants des ministères de l'Éducation, afin d'obtenir l'aide nécessaire pour mener à bien les initiatives de ce programme. Cela a donné lieu à des alliances précieuses avec les services locaux de l'éducation, qui ont soutenu et facilité la mise en œuvre des projets de formation aux droits humains prévus dans ce cadre.

En décembre 2004, la section moldave d'Amnesty International a signé un accord de partenariat avec le ministère moldave de l'Éducation pour la réalisation de matériel relatif aux droits humains et la formation des enseignants. La section moldave d'Amnesty International considère que cette étape a été essentielle pour l'introduction du Programme Action et

éducation dans les salles de classe. Dans la municipalité de Chisinau, un plus grand nombre de sessions de formation destinées aux enseignants ont pu être organisées au niveau régional grâce à l'accord de partenariat établi entre Amnesty International Moldavie et les services locaux de l'Éducation. Ce Programme, qui favorise également la création de clubs des droits humains dans les écoles moldaves, a permis l'ouverture de cinq centres de ressources pour soutenir les actions menées par les jeunes.

Amnesty International Maroc a collaboré avec le ministère de l'Éducation nationale et avec les académies régionales de l'Éducation et de la formation afin de développer les compétences des enseignants et d'animateurs de clubs des droits humains pour les écoles. Quatre cents enseignants et membres de l'administration ont été formés au rôle de « multiplicateurs », qui ont ensuite mis en place des comités chargés d'assurer la pérennité des actions, en particulier dans le domaine de la formation du personnel. Dans les 16 académies régionales, les partenaires du programme ont créé des clubs des droits humains, qui permettent de consolider les activités d'éducation aux droits humains organisées dans les classes.

FORMATION DES ÉDUCATEURS

L'un des principaux objectifs du programme est de collaborer avec les enseignants et d'autres membres du personnel et de les former à devenir des « multiplicateurs ». Cela a permis d'obtenir des résultats appréciables, s'inscrivant dans la durée, en particulier dans des pays où le militantisme en faveur des droits humains se heurte encore à une grande résistance et à la suspicion. La formation des enseignants en Russie est l'un des exemples les plus réussis de collaboration avec des multiplicateurs. Les enseignants ont reçu une formation de base, puis de niveau intermédiaire, qui a été suivie par des cours de niveau avancé pour formateurs. Cette manière de procéder a permis de continuer à soutenir les enseignants dans leur travail et à assurer la pérennité de l'action. En conséquence, ces « multiplicateurs » se sont montrés très motivés et désireux d'enseigner les droits humains dans les écoles, notamment en organisant des cours interactifs encourageant la participation des élèves.

Grâce à l'enseignement et à l'aide dispensés par leurs professeurs, les étudiants ont également fait preuve de réactivité, et ont consacré du temps à des activités bénévoles en faveur des droits humains, dans de

« On travaillait avec des enseignants sur des questions d'ordre général relatives aux droits humains. On les sensibilisait aux valeurs des droits fondamentaux, pour qu'ils participent à cette culture des droits humains et intègrent ces principes, ces valeurs dans leur vie quotidienne. »

Lilia Savciuc, Amnesty International Moldavie



nombreux cas pour la première fois de leur vie. Ainsi des élèves ont écrit des lettres au gouvernement, et participé à des manifestations et des actions d'Amnesty International.

Des « multiplicateurs » formés ont également organisé des activités extrascolaires permettant aux étudiants de sortir de la salle de classe, qui ont eu un grand impact sur la population. La section moldave d'Amnesty International a dispensé une formation à des enseignants, des travailleurs sociaux, des bibliothécaires, ainsi qu'à des représentants des services locaux de l'Éducation. Au début de la mise en œuvre du Programme Action et éducation dans les écoles, 20 enseignants ont été formés au rôle de « multiplicateurs » ; ils ont ensuite à leur tour formé 166 autres enseignants à l'utilisation du matériel utile pour l'enseignement des droits humains dans le système éducatif. Des ateliers d'une journée ont également été organisés. Ils traitaient de sujets spécifiques relatifs aux droits humains ou donnaient des conseils pour la création de clubs des droits humains. Les participants ont été encouragés à développer leurs propres méthodes d'enseignement de ces droits dans le cadre d'ateliers thématiques d'une semaine, et à inciter leurs étudiants

à s'engager activement sur ces questions hors de leur établissement.

CRÉATION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Le Programme Action et éducation s'est adapté aux situations et aux besoins locaux en élaborant des outils en matière d'éducation aux droits humains qui répondent aux préoccupations du pays ou de la région concernés. Par exemple, l'action menée au Maroc dans le cadre de ce Programme coïncide avec une modification de la loi qui vise à permettre aux victimes d'atteintes aux droits humains de bénéficier d'une réinsertion sociale. Les initiatives prises par Amnesty International Maroc en matière d'éducation aux droits humains se sont adaptées à ces changements intervenus dans la législation en les intégrant dans des sessions de formations dispensées dans les écoles et dans le cadre d'activités sociales destinées aux élèves. Tenant compte de l'environnement changeant, Amnesty International Maroc a organisé des groupes de travail pour les « multiplicateurs » ayant une expérience en matière d'éducation aux droits humains qui ont ensemble créés des ressources pédagogiques diversifiées. Entre-temps, des partenariats établis entre le gouvernement

« J'ai surmonté ma peur et j'ai envoyé une lettre au gouvernement de la région de Murmansk Region exposant les problèmes que nous rencontrons dans notre établissement. À la suite de cela, les autorités ont mis en place un service dentaire dans les locaux de l'école et tous les enfants ont été examinés [...] Nos appartements étaient mieux chauffés grâce à une amélioration du système de chauffage, et une plus grande variété d'articles et de produits étaient disponibles dans nos magasins. »

Partenaire au Programme Action et éducation, Russie

et des organisations locales ont permis le développement du nouveau site d'Amnesty International Maroc, qui cherche à rendre largement accessibles le matériel et les ressources et à promouvoir ainsi l'éducation aux droits humains.

En Moldavie, un cours faisant appel à la participation des élèves, appelé « j'ai le droit de connaître mes droits », a été mis en place avec la collaboration de formateurs et d'enseignants ; il a ensuite été testé avec des étudiants afin d'obtenir leur avis sur le matériel final. Les outils réalisés pour ce cours comprennent un Guide à l'intention des enseignants, un cahier d'exercices pour les étudiants et un livre sur les ressources en matière de droits humains. En 2009, ce cours a été présenté dans *Human Rights Education in the School Systems of Europe, Central Asia and North America: a Compendium of Good Practice*, un outil à l'intention des enseignants et des responsables politiques chargés de l'éducation.

Les partenaires des projets réalisés dans le cadre du Programme Action et éducation ont adapté et traduit du matériel rassemblé par des organisations de défense des droits humains en vue de son utilisation dans les écoles. En créant et en utilisant du matériel d'éducation aux droits humains très varié, ce Programme a considérablement contribué aux programmes d'enseignement nationaux et à permis à de nombreux étudiants de mieux comprendre ce que sont les droits humains et de s'engager en leur faveur.

« Le fait de participer au Programme Action et éducation en matière de droits humains d'Amnesty International m'a motivé, a influé sur ma façon d'agir et m'a poussé à m'intéresser aux questions relatives aux droits humains. »

Partenaire du Programme Action et éducation en matière de droits humains, Maroc



© Amnesty International

Des étudiants de l'université d'État de Moscou consultent des rapports d'Amnesty International lors du lancement d'une campagne de l'organisation en Russie.

RECOMMANDATIONS

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU PROGRAMME ACTION ET ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS :

- **Développer des partenariats avec les ministères de l'Éducation et d'autres autorités afin que les initiatives en matière d'éducation aux droits humains soient pleinement mises en œuvre.** Ces alliances permettent d'accéder aux systèmes éducatifs nationaux et aux enseignants et de favoriser et faciliter l'intégration des droits humains dans le secteur de l'enseignement. Un programme d'enseignement intégré accroît la possibilité de mobilisation des soutiens extérieurs, et permet d'obtenir des résultats nombreux et durables.
- **Créer des programmes de formation solides et diversifiés pour les enseignants et soutenir les systèmes visant à renforcer l'effet amplificateur de leur travail.** Il est

important – que ce soit pour continuer à former des « multiplicateurs » ou pour ouvrir des centres de ressources pour les jeunes qui animent des clubs de droits humains ou prennent d'autres initiatives – de s'appuyer sur le travail antérieur accompli et de mettre en place un soutien continu afin que ces actions puissent se poursuivre et avoir un plus grand impact.

- **Adapter les ressources en matière d'éducation aux droits humains à votre pays ou votre région en abordant les questions qui les concernent et en utilisant des méthodes participatives.** L'innovation dans le domaine des cours et du matériel de formation permet de maintenir l'engagement des participants et de renforcer le sens du travail que les « multiplicateurs » accomplissent auprès des populations locales en reliant l'éducation aux droits humains à leur vie quotidienne.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Amnesty International est un mouvement mondial regroupant 2,2 millions de personnes dans plus de 150 pays et territoires qui luttent pour mettre fin aux atteintes graves aux droits humains.

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de toute croyance religieuse.

Mai 2010
Index : POL 32/002/2010

Amnesty International
Secrétariat international
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni
www.amnesty.org